

ACTION URGENTE

SIERRA LEONE. DAVID TAM BARYOH LIBÉRÉ SOUS CAUTION

Le journaliste sierra-léonais David Tam Baryoh a été libéré sous caution le 14 novembre dernier, après 11 jours de détention sans inculpation dans une prison de sécurité maximale. Il doit maintenant se rendre au poste de police chaque lundi. Cet homme est un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression.

Le 3 novembre 2014, des policiers ont appréhendé **David Tam Baryoh** à son bureau à Freetown, la capitale. Les agents lui ont montré une ordonnance de mise en détention signée par le président Ernest Bai Koroma, l'accusant d'incitation à la rébellion. Un communiqué de presse du gouvernement publié le 7 novembre dernier expliquait que cet homme avait été arrêté car ses propos étaient susceptibles de provoquer la haine, le mécontentement et l'instabilité parmi la population. Le 1^{er} novembre, David Tam Baryoh s'est entretenu avec un porte-parole d'un parti de l'opposition sur Citizen FM, une radio indépendante. Celui-ci critiquait l'approche des autorités pour faire face à l'épidémie d'Ebola et se disait inquiet de leur façon de gérer les fonds affectés à la lutte contre ce virus. À la même occasion, David Tam Baryoh a condamné l'intention qu'aurait le président sierra-léonais de se présenter pour un troisième mandat.

Le journaliste était incarcéré à la prison de sécurité maximale de Pademba Road, à Freetown, où il a été examiné les 3 et 5 novembre par un médecin qui a indiqué qu'il souffrait d'hypertension et devait être immédiatement hospitalisé. David Tam Baryoh a été admis à l'hôpital de la prison. Plusieurs groupes locaux et internationaux de la société civile et le parlement britannique ont dénoncé cette arrestation et appelé à la libération de cet homme. Étant donné que sa remise en liberté, le 14 novembre, n'était pas inconditionnelle, Amnesty International continue de le considérer comme un prisonnier d'opinion.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à relâcher David Tam Baryoh sans condition ;
- appelez-les à veiller à ce que le droit à la liberté d'expression ne soit pas inutilement restreint pendant et après l'épidémie d'Ebola, que chacun puisse exercer ce droit, conformément au droit international et aux législations nationales en matière de droits humains, et que les journalistes puissent mener leurs activités librement et sans entrave ou actes d'intimidation ou de harcèlement.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 1^{er} JANVIER 2015 À :

Président de la Sierra Leone

Ernest Bai Koroma

State House, Freetown, Sierra Leone

Courriel : [jkawusu-](mailto:jkawusu-konte@statehouse.gov.sl)

konte@statehouse.gov.sl et

jaramenajara@yahoo.com

Formule d'appel : *Your Excellency, I*

Monsieur le Président,

Copies à :

Ministre de la Justice

Frankly Bai Kargbo

Ministry of Justice

3rd Floor, Guma Building

Lamina Sankoh Street

Freetown, Sierra Leone

Fax : +232 22 22 93 66 / 22 49 40

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Sierra Leone dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 281/14. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AFR51/002/2014/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

SIERRA LEONE. DAVID TAM BARYOH LIBÉRÉ SOUS CAUTION

COMPLÉMENT D'INFORMATION

David Tam Baryoh a été arrêté alors que la Sierra Leone traverse une crise sanitaire sans précédent. Le 25 mai, le gouvernement a déclaré une épidémie de fièvre hémorragique virale (FHV) liée au virus Ebola, après confirmation en laboratoire d'un cas présumé dans le district de Kailahun.

Le président Ernest Bai Koroma a proclamé l'état d'urgence sanitaire lors d'une allocution à la nation le 30 juillet, permettant ainsi au gouvernement et à ses partenaires d'adopter une approche plus ferme pour faire face à cette épidémie. Il a également créé une équipe spéciale présidentielle chargée de défendre la mise en œuvre de diverses mesures de lutte contre le virus. D'autres dispositions réglementaires sont entrées en vigueur le 7 août. La réaction du gouvernement face à l'épidémie d'Ebola s'est traduite par une restriction inutile de la liberté d'expression et de parole, imposée par des règlements de prévention d'Ebola et d'autres maladies, et par la Loi sur les pouvoirs exceptionnels.

En janvier dernier, David Tam Baryoh a été arrêté pour diffamation subversive. En mai, son émission de radio *Monologue* a été déprogrammée pendant deux mois sur décision du gouvernement.

Nom : David Tam Baryoh
Homme

Action complémentaire sur l'AU 281/14, AFR 51/003/2014, 20 novembre 2014

AMNESTY
INTERNATIONAL

